

VENDREDI 4 AVRIL 2025

Droits de douane : le Snitem mobilisé à la suite des annonces de la présidence américaine

Le Snitem a pris connaissance avec la plus grande attention et préoccupation des annonces inacceptables du président américain Donald Trump sur les augmentations des droits de douane concernant un grand nombre de produits ou composants.

Laurence Comte-Arassus, présidente de l'organisation professionnelle, a été reçue hier à l'Élysée au regard des enjeux majeurs sur la filière avec Emmanuelle Valentin, présidente de la Féfis, par le président de la République, Emmanuel Macron.

Compte tenu de la très grande hétérogénéité des composants entrant dans la fabrication des dispositifs médicaux, le Snitem se mobilise pour pouvoir apprécier les impacts que peuvent avoir ces décisions sur les entreprises du secteur. Il est à noter que les flux entre l'Europe et les États-Unis sont extrêmement complexes indépendamment de la taille et de la nationalité des entreprises. Comme l'a souligné le Président de la République, un temps d'analyse par filière s'avère en conséquence indispensable.

En parfait accord avec les souhaits d'Emmanuel Macron, le Snitem appelle à une action au niveau de l'Union européenne et reste, en ce sens, en lien étroit avec les fédérations européennes (MedTech Europe et Cocir). L'organisation professionnelle sera extrêmement vigilante sur les suites qui seront données à ces annonces et soutiendra toute action publique à la fois résolue et soucieuse d'agir dans les intérêts du secteur.

Dans ces temps très perturbés, un accompagnement et un soutien des industriels installés en France et en Europe est indispensable, notamment pour la France en bloquant ou revisitant tout ce qui peut freiner l'accès au marché des dispositifs médicaux sur le territoire national.

A propos du Snitem

Créé en 1987, le Syndicat national de l'industrie des technologies médicales (Snitem) rassemble les acteurs de l'industrie des technologies et dispositifs médicaux y compris les entreprises impliquées dans le numérique en santé. Il fédère plus de 600 entreprises françaises ou internationales dont la plupart ont la taille de PME ou d'ETI. Le Snitem est ainsi la première organisation en France représentant les entreprises de ce secteur d'activité et l'interlocuteur privilégié et référent des Pouvoirs Publics.

Contact : Quentin Nogues – responsable communication et relations presse : quentin.nogues@snitem.fr
01 47 17 63 35 / 07 62 34 60 62